

sciences, en classes si nombreuses, a dû apporter. Vous voyez par l'examen du milieu de l'année, que vingt classe ou plutôt vingt cours durent être faits aux élèves, travail aussi grand pour les professeurs, pour le petit nombre d'élèves qu'ils avaient en mains, qu'il l'eût été pour un nombre considérable.

Les examens de fin d'année, en juin 1874, n'ont fait que confirmer le progrès que constatait l'examen précédent.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE, JUIN 1875.

Matières de l'examen.	1874-1875.		2de. Année.		1ère. Année.	
	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.
Arithmétique	150	170				
Algèbre	124	180	125	180		
Géométrie	86	115	134	205		
Géométrie appliquée	97	100				
Géométrie appliquée au dessin		46	50			
Géométrie descriptive	86	100				
Trigonométrie rectiligne	93	100	84	100		
Trigonométrie sphérique	88	100	76	100		
Physique et météorologie	132	200	242	280		
Mécanique	184	210				
Cosmographie	87	100				
Chimie		174	200			
Chimie analytique	158	200				
Géologie	76	100	91	100		
Minéralogie	85	100				
Zoologie et botanique	156	250	151	210		
Géographie			82	100		
Économie sociale	38	50				
Architecture	145	170	145	170		
Moyennes	107 $\frac{1}{2}$	138 $\frac{1}{2}$	133	155		

Tel est Monsieur le ministre, le résultat du dernier examen subi par les élèves de l'école sur les dix-neuf différentes matières de l'enseignement. Si l'on compare entre eux les trois examens successifs depuis la formation de l'école on ne peut s'empêcher d'être frappé du progrès qu'ils constatent. En effet, à l'examen de juin 1874, fin de la première année, la proportion du nombre de points moyens obtenus par les élèves au nombre représentant l'excellence, étant de 62 $\frac{1}{2}$ pour cent, à l'examen de janvier 1875, la proportion était de 75 pour cent, et à l'examen de fin d'année, juin 1875, elle s'est portée à 81 pour cent.

Ce sont là, Monsieur le ministre, des résultats sur lesquels je suis heureux d'appeler votre attention. Ils constatent que l'application studieuse des élèves ne s'est point ralentie et qu'ils s'attachent d'autant plus à leurs études qu'elles deviennent plus profondes, preuve bien évidente de l'opportunité de la création d'une école qui répond si bien aux besoins studieux de la jeunesse.

Ajouteraï-je que les élèves de l'école ont eu à affronter les épreuves d'un examen public, et que leurs réponses, principalement aux questions sur les sciences mathématiques, ont fréquemment obtenu l'approbation et la louange d'un auditoire intelligent et capable.

Les avantages de l'enseignement professionnel commencent d'ailleurs à être appréciés par la population canadienne; et ce sont principalement les hommes dont la marche, au début de leurs efforts, a été entravée par ce défaut de connaissances techniques, qui sentent d'autant plus la nécessité d'un tel enseignement, et s'efforcent, selon leurs moyens, d'en ouvrir l'accès à la jeunesse.

Ainsi, M. Prudent Beaudry, d'une famille de Montréal, qui s'est fixé non sans espoir de retour au pays de ses pères, à Los Angeles, Californie, a bien voulu, par le versement d'une somme de \$2000, entre les mains de Messieurs les commissaires, créer une rente perpétuelle au profit de l'école polytechnique, d'une somme de \$150 par an, à être employée à l'entretien d'un jeune homme, qui, au jugement du principal de l'académie, montrerait des dispositions pour les sciences exactes et leur application, et que la privation de cette rente annuelle éloignerait de l'école.

Vous éprouverez comme moi, Monsieur le ministre, un sentiment de bien grande satisfaction, en voyant que non seulement les intentions de votre prédécesseur, en créant l'école, ont si bien répondu aux besoins du pays, mais aussi qu'elles excitent une noble émulation chez ceux qui, privés de tout enseignement analogue et se souvenant des difficultés qu'ils ont eu à surmonter pour suppléer à cet enseignement, consacrent une partie de la fortune que le travail leur a donnée, à assurer aux autres les avantages qui leur ont manqué.

L'exemple de M. Prudent Beaudry n'est point le seul que j'aurai à signaler.

Avant de clore cette partie de mon rapport sur l'école polytechnique, je ne puis, Monsieur le ministre, ne pas me demander pourquoi une institution, qui répond si bien aux besoins de la province et dont le gouvernement a si bien compris l'importance, n'a pas encore attiré à ses cours un plus grand nombre d'élèves.

Avec le personnel de professeurs qu'elle possède, avec le matériel scientifique, appareils, collections dont la générosité du gouvernement et celle de Messieurs les commissaires l'ont enrichie, l'école sans aucune augmentation de charges ou de dépenses, pourrait donner à une jeunesse beaucoup plus nombreuse, une instruction scientifique de plus en plus désirable pour le développement du pays. De la part de Messieurs les commissaires des écoles, aucun sacrifice ne semblerait trop grand qui aurait pour objet d'amener un résultat si heureux, et j'ose soumettre à votre jugement si éclairé la proposition suivante :

Rendre l'école polytechnique de Montréal une institution provinciale, en donnant à chaque représentant à la Chambre le droit de faire admettre chaque année à l'école un jeune homme de son comté ou district électoral, pourvu qu'il puisse subir son examen d'entrée fixé et arrêté par le programme des études et suivre les cours en français; et cela, sans aucune rétribution scolaire; ainsi, réellement les avantages de l'enseignement professionnel s'étendraient à toute la province, ainsi le concours de tous les esprits désirant le développement de l'industrie dans le Bas-Canada, serait acquis à l'école, qui deviendrait une institution vraiment nationale. Les cadres pour cet accroissement des élèves sont tout formés; l'enseignement de 50 élèves n'est point plus coûteux que celui de 15. Les élèves y gagneraient en émulation; les professeurs trouveraient, eux aussi, dans un auditoire plus nombreux un encouragement à plus de dévouement, et la province verrait ainsi, sans accroissement de dépenses, un certain nombre de jeunes gens, chaque année au sortir de l'école, augmenter les intelligences pratiques et utiles et prendre rang parmi les producteurs de nouvelles richesses.

La question de la subsistance et de l'entretien des élèves des comtés, à Montréal, trouverait vite une solution: Le choix du représentant du comté se porterait naturellement sur le jeune homme le plus méritant et son admission à l'école, après l'examen sévère, justifierait à l'avance le sacrifice pécuniaire que sa famille, ou à son défaut, des personnes généreuses, ou le comté peut-être s'imposerait pour lui; le patriotisme est trop